

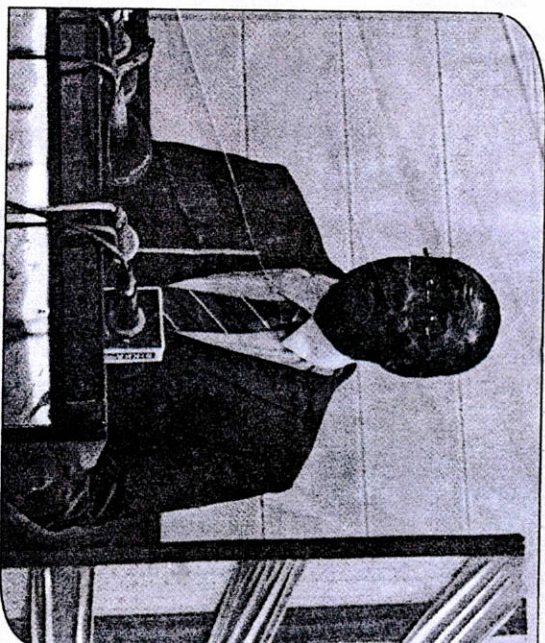
Coopération décentralisée franco-béninoise

FK

Le ministre Barnabé Dassigli ouvre les 2èmes Assises

Les 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-béninoise se sont déroulées du vendredi 4 au samedi 5 novembre 2016 au Palais des Congrès de Cotonou. Les travaux de cette rencontre bilatérale ont été ouverts par le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Barnabé Dassigli.

Diplomates béninois et français, représentants du Groupe-pays Bénin de Cités unies France, autorités centrales, préfets et maires... tous étaient au rendez-vous des 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-béninoise. Cette rencontre, pour le ministre en charge de la décentralisation, Barnabé Dassigli, témoigne de la solidité des relations entre la France et le Bénin et de la consolidation des liens séculaires qui unissent plusieurs collectivités territoriales françaises aux communes béninoises. Un lien qui, selon le président de l'Ancb, Luc Atrokpo, et le maire de Cotonou, Léhardy Soglo, doit se renforcer davantage à travers l'implication des élus locaux. A tour de rôle, le délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère français des Affaires étrangères et le directeur de cabinet du ministère béninois des Affaires étrangères ont présenté les fruits de la coopération. Une coopération que le ministre Barnabé Dassigli a qualifié de dynamique au regard de la cinquantaine de par-



Le ministre de la Décentralisation, Barnabé Dassigli livrant son discours

tenariats entre la France et le Bénin. Après avoir présenté l'intérêt et les défis de la coopération franco-béninoise, la présidente du Groupe-pays Bénin de Cités unies France, Rose Marie Saint-Germes Akar, a souhaité que les travaux de ces deuxièmes assises puissent permettre d'aller vers de nouvelles perspectives. Un souhait également exprimé par le ministre Barnabé Dassigli avant l'ouverture officielle des travaux. « Travailler ensemble pour des services de proximité plus efficaces, coopérer afin de mieux gérer les ressources et impliquer les acteurs économiques et les populations dans le développement territorial », ce sont les trois grandes thématiques sur lesquelles les travaux ont été focalisés.

7.11.16

09 dST

APA

Les collectivités françaises et béninoises s'accordent pour la promotion des énergies renouvelables.

Emmanuel GBETO ✍

Après 2010, année de l'organisation des premières assises de la coopération décentralisée entre la France et le Bénin, les acteurs se sont, à nouveau retrouvés pour un bilan, une appréciation de la coopération et une projection prospectives avec de nouveaux défis. C'était du vendredi 04 au samedi 05 Novembre 2016, au Palais des Congrès de Cotonou. Placées sous la tutelle du ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale, ces deuxièmes assises ont réuni, les cadres du ministère de la décentralisation, les maires des 77 communes du Bénin ou leurs représentants ainsi que leurs homologues de la France qui ont pris une part active aux travaux, sans oublier les partenaires techniques et financiers. Dans son discours d'ouverture, le ministre béninois de la décentralisation, Barnabé Dassigli, situe le caractère actuel de la rencontre. A l'en croire, le contexte des changements climatiques oblige les participants à orienter les réflexions dans le sens de rechercher en quoi les collectivités peuvent contribuer à l'effort des gouvernements et à résorber les désagréments des gaz à effet de serre. C'est dans ce cadre que le ministre de la décentralisation, Barnabé Dassigli, pense, qu'à la



les diverses autorités de la décentralisation du Bénin et de la France

suive de la Cop 21 et dans la perspective de la Cop 22 à laquelle prendront part plusieurs collectivités représentées, les acteurs devront examiner dans quelle mesure les collectivités françaises et béninoises peuvent porter un même point de vue, particulièrement, en ce qui concerne l'élaboration et la mise en promotion des énergies renouvelables. Pour l'Ambassadrice de la France au Bénin, Veronique Brunneau, cet événement permettra de valoriser les projets les plus dynamiques et innovants portés par les collectivités françaises et béninoises. Au nom de l'Association nationale des communes du Bénin (Ancb), le Président Luc Atropo et son homologue de Cotonou, Lehady Soglo, ont salué l'intérêt accordé à la place des collectivités locales dans le développement du Bénin. A ce titre, la Présidente du Groupe

Le développement de toute Nation doit passer par le développement local ». A l'en croire, le transfert des compétences du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest n'est plus aujourd'hui un doute et il faut travailler à son renforcement. « Nous avons tous intérêt à faire la jonction entre la gestion décentralisée et l'engagement », a conclu, Bernard Lesterlin.

